

*Un bassin
de culture!*



*Politique culturelle
de Chambly*

Ce document est publié par :
La Ville de Chambly
56, rue Martel
Chambly (Québec) J3L 1V3
[http:// www.ville.chambly.qc.ca](http://www.ville.chambly.qc.ca)
Tél. : (450) 658-8788

Rédaction :
Comité culturel de la Ville de Chambly

Révision :
René Côté

Photographies :
Le Journal de Chambly et
particulièrement André Corbeij, photographe
Chantal De Serres
Ville de Chambly
Fondation pour les arts et la culture du bassin de Chambly
(FAC)
Société d'histoire de la seigneurie de Chambly (SHSC)
Les guides Au pays de Chambly

Infographie :
Chantal De Serres

Impression :
Imprimerie Florès et Fils
Division de Imprimerie Yves Labelle inc.

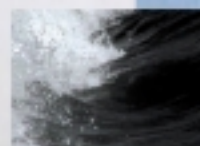
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec 2002

Texte à l'endos du document :
Sulte, Benjamin ; Malchelosse, Gérard.
« Le Fort de Chambly ». *Mélanges historiques*.
Vol.9. Montréal : G. Ducharme, libraire-éditeur, 1922, P.8

Benjamin Sulte (1841-1923) fut poète, journaliste, conférencier, historien et chef de la Milice. Il composa un chant patriotique sur le fort de Chambly publié en Belgique en 1865. En 1881, il recommanda le transfert du fort à la Commission des lieux et monuments historiques.

Table des matières

- 3 Mot du maire de Chambly
Mot du maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
- 5 Mot du président du Comité culturel de Chambly
- 6 Liste des membres du Comité culturel, des sous-comités,
du Conseil de ville et des principaux partenaires
- 8 Préambule
- 9 Portrait culturel de la Ville de Chambly
- 10 Introduction historique
- 13 Mission municipale en matière culturelle
- 14 Valeurs municipales en matière culturelle
- 15 Principes d'intervention municipale en matière de culture
- 16 Fonctions et domaines culturels privilégiés
Accessibilité aux arts et à la culture
Éducation et initiation
Animation
Reconnaissance et soutien à la création
et aux organismes culturels
Concertation et partenariat
Gestion
Promotion
Diffusion
Recherche, conservation et mise en valeur
- 26 Équipements et lieux culturels nécessaires
- 28 Conclusion
- 29 Remerciements





Mot du maire de Chambly

Le présent document nous prépare pour l'avenir. Il nous donne en effet les orientations à prendre afin de mettre en valeur la réalité culturelle du bassin de Chambly et d'en planifier le développement.

De la part de tous les intervenants du milieu, les attentes sont très grandes face à la nouvelle politique culturelle. C'est pourquoi son implantation devra se réaliser étape par étape, selon une gestion adéquate des priorités.

Je tiens à souligner l'excellent travail effectué par les bénévoles, les fonctionnaires, les élus et les consultants qui ont donné sans compter temps et énergie à l'avancement de ce dossier. Il en résulte que, pour les années à venir, l'administration municipale devra tenir compte des orientations dictées par cette politique dans la gestion de ses priorités.

En terminant, j'aimerais féliciter et remercier tous les membres du comité de travail pour avoir déployé tous ces efforts afin de dégager les pistes de solutions nécessaires en vue de poursuivre le travail de mise en valeur de Chambly, notre si riche bassin de culture.



Pierre Bourbonnais
Maire

Mot du maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu

La Ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu est très fière d'offrir tout son appui à la politique culturelle de la Ville de Chambly. Elle soutient les principes et les valeurs véhiculés par cette politique puisque celle-ci touche de près ses artistes et ses citoyens. Un bassin de culture, croyons-nous, est un endroit où les idées s'entremêlent et où la diversité des créateurs confère toute une richesse à l'offre culturelle.

Les artistes du bassin de Chambly bénéficient désormais d'un appui solide. Ce sont tous les créateurs gravitant autour de ce bassin qui en tireront profit, et c'est tout un bassin de population qui en sera le témoin privilégié.

Au nom du Conseil municipal, au nom des créateurs, des artisans et des résidents de Saint-Mathias-sur-Richelieu, je salue cette heureuse initiative qui donne à la culture toute la place qui lui revient.



Clément Giard
Maire



Mot du président du Comité culturel de Chambly

En route vers la grande aventure pour un bassin de culture!

Tout un contrat! me suis-je dit. Mais il faut oser pour mettre en valeur ce bouillonnement de culture qui se manifeste autour de notre richesse naturelle que représente le bassin de Chambly. Cette aventure a débuté le 6 février 2001, alors que le Conseil municipal me mandatait pour la réalisation et l'élaboration de cette politique culturelle.

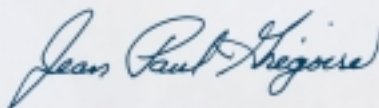
À cet effet, le Conseil municipal a signé un protocole d'entente avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sous la responsabilité de monsieur Michel de la Durantaye, professeur et chercheur, et de madame Geneviève Béliveau Paquin, assistante, pour me soutenir dans cette tâche. Le 20 mars 2001, la Ville de Chambly, par résolution, a créé le Comité culturel.

Pour réaliser ce mandat, nous nous sommes adjoint, autour de ce comité, des citoyens et citoyennes œuvrant dans les domaines de l'histoire et du patrimoine, des arts visuels, des arts de la scène, de la littérature et de la bibliothèque, ainsi que dans le domaine touristique, le milieu scolaire et le milieu des affaires. Un colloque s'est tenu en octobre 2001, invitant la population à nous faire connaître leurs besoins en matière culturelle, ce qui a permis la formulation et la rédaction de cette politique, laquelle a été soumise à une consultation publique le 22 mai 2002.

Je tiens à témoigner mon appréciation à tous ces bénévoles qui, avec intérêt, ont participé à cette réalisation, de même qu'aux divers sous-comités qui nous ont accompagnés dans nos débats et permis la concrétisation de ce projet.

La politique culturelle de Chambly et le plan de développement qui l'accompagne viennent confirmer notre leadership régional en matière culturelle pour le bassin de Chambly et notre volonté de poursuivre en ce sens vers cette richesse collective d'un bassin de culture. Par le biais du comité culturel de Chambly, nous avons su reconnaître et réaliser un paysage qui nous ressemble, à la mesure des talents des artistes et artisans de chez nous.

Je veux remercier toutes les personnes qui ont échangé leurs visions et mis en commun leur expertise, les fonctionnaires pour leur appui à la réalisation de ce projet, ainsi que le maire de Chambly, monsieur Pierre Bourbonnais, de même que mes collègues du conseil municipal pour la confiance qu'ils m'ont témoignée dans cette démarche. Un merci particulier à monsieur Pierre-Yves Blanchard, directeur du Service loisirs et culture ainsi qu'à ma collègue du conseil, madame Cécile Ouellet pour m'avoir plus particulièrement accompagné dans cette démarche.



Jean-Paul Grégoire
Conseiller municipal
Président du Comité culturel

Liste des membres du Comité culturel, des sous-comités et des principaux partenaires

CONSEIL DE VILLE DE CHAMBLY

PIERRE BOURBONNAIS, maire
JEAN BEAUREGARD,
conseiller municipal, district #1
CÉCILE OUELLET,
conseillère municipale, district #2
NORMAND HOULE,
conseiller municipal, district #3
GILLES DEMEULES,
conseiller municipal, district #4
KEN MOQUIN,
conseiller municipal, district #5
JEAN-PAUL GRÉGOIRE,
conseiller municipal, district #6

COMITÉ CULTUREL DE LA VILLE DE CHAMBLY

JEAN-PAUL GRÉGOIRE,
conseiller municipal et président du comité
CÉCILE OUELLET,
conseillère municipale
PIERRE-YVES BLANCHARD,
directeur du Service loisirs et culture
CAROLE MAINVILLE-BÉRIAULT,
responsable de la bibliothèque
municipale
SOPHIE MARTEL,
chargée de projets culturels
JEAN-YVES BASTARACHE,
Ministère de la Culture et
des Communications du Québec
DOMINIQUE BEAUREGARD,
représentante de la Fondation pour les arts
et la culture du bassin de Chambly (FAC)
YVON BERGERON,
représentant du milieu des affaires
LOUISE CHEVRIER,
représentante de la Société d'histoire
de la seigneurie de Chambly (SHSC)
FLORENT COMTOIS,
représentant des artistes en arts visuels
MICHEL FILTEAU,
représentant de Parcs Canada
DENISE GRÉGOIRE,
représentante du milieu scolaire

BERNICE HAMEL,
représentante des artistes en arts de la scène
PAUL-HENRI HUDON,
représentant de la Société d'histoire
de la seigneurie de Chambly (SHSC)
SYLVIE T.-MICHON, représentante
de la Fondation pour les arts et la culture
du bassin de Chambly (FAC)
DIANE TESSIER, représentante
de la communauté anglophone
MICHEL DE LA DURANTAYE,
professeur-chercheur, Université du Québec
à Trois-Rivières
GENEVIÈVE BÉLIVEAU PAQUIN,
assistante de recherche,
Université du Québec à Trois-Rivières

MEMBRES DES SOUS-COMITÉS

ARTS DE LA SCÈNE

BERNICE HAMEL,
comédienne, auteure et productrice
ÉRIC CHRISTENSEN,
Centre artistique Les Muses du Fort
MARIE FOURNIER SÉNÉCAL,
École de musique de Chambly
JEAN-MAURICE PAYEUR, musicien
SYLVIE POULIOT,
Théâtre de la Bourrasque
ANNIE ROYER,
École de danse Vice Versa

ARTS VISUELS

SOPHIE MARTEL,
représentante des artistes en arts visuels
YVETTE BEAUPRÉ, artiste peintre
MICHELINE CAILLÉ, aquarelliste
FLORENT COMTOIS, aquarelliste
PIERRE PAUL HAZEL, aquarelliste
MARIE-ALINE LABERGE, artiste graveure
FRANCINE NICOL,
artiste en arts visuels et métiers d'art
MICHEL NICOL,
artiste en arts visuels et métiers d'art

LITTÉRATURE ET BIBLIOTHÈQUE

CAROLE MAINVILLE-BÉRIAULT,
Bibliothèque municipale de Chambly

RITA AMABILI-RIVEST, auteure
DOMINIQUE BEAUREGARD,
Les Auteurs du bassin de Chambly
(L'ABC)

JEAN BÉLAND, auteur

FRANÇOIS BILLET,
professeur à la retraite

DIANE DUQUETTE,
Les plumes jasantes

FRANÇOISE PERREAULT,
Université du 3e âge

ALEXANDRE STANKÉ,
auteur, compositeur de musique

PATRIMOINE ET HISTOIRE

LOUISE CHEVRIER, Société
d'histoire de la seigneurie de Chambly

DENIS COUTURE,
Les Amis du canal de Chambly

DOMINIC D'AMOUR,
Les amis du Canal de Chambly

YVES DUPERE,
Les Amis du canal de Chambly

MICHEL FILTEAU, Parcs Canada

BERNARD HALLÉ,
Parcs Canada et Les Amis du canal de Chambly

PAUL-HENRI HUDON,
Société d'histoire de la seigneurie de Chambly

BERNADETTE LAFLAMME,
Société d'histoire de la seigneurie de Chambly

CLAUDE LEBLANC,
Comité de revitalisation du vieux Chambly

GENEVIÈVE PAYETTE,
Les Amis du canal de Chambly

CAROLINE ROUSSEAU,
Les Amis du canal de Chambly

DOROTHY TURBIDE,
les guides Au pays de Chambly

COMITÉ DE PARTENARIAT

DENISE GRÉGOIRE,
Comité culturel de la Ville de Chambly

PIERRE-YVES BLANCHARD,
directeur du Service loisirs et culture,
Ville de Chambly

PIERRE BOURBONNAIS,
maire de Chambly

MARCO CARON,
Bureau de la députée et
ministre Louise Beaudoin

CLÉMENT GIARD,
maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu

JEAN-PAUL GRÉGOIRE,
conseiller municipal, Ville de Chambly

LUC LACOURSE,
Caisse populaire Desjardins
Richelieu - Saint-Mathias

DENIS LAGACÉ,
Paroisse Saint-Joseph

JOCELYNE LECAVALIER,
mairesse de Carignan

ANDRÉ MÉNARD,
conseiller municipal, Ville de Richelieu

CÉCILE OUELLET,
conseillère municipale, Ville de Chambly

CÉCILE PUVILLAND-LEDUC,
Paroisse Saint-Joseph

MARGUERITE ROUSSEL,
conseillère municipale, Ville de Carignan

BERNARD ST-DENIS,
Commission scolaire des Patriotes

ALAIN TRUDEL, musicien

JACQUES VAILLANCOURT,
président de la Chambre de commerce et
d'industrie du bassin de Chambly

MARIE VANDEMOORTELE,
École secondaire de Chambly

Mémoires déposés:

Brousseau, Sylvie. *Pour l'émergence d'une politique culturelle à Chambly*

Société d'histoire de la seigneurie de Chambly. *Pour une politique culturelle*

Comité de revitalisation du vieux Chambly. *Étude de positionnement*

Préambule

Le 20 mars 2001, la Ville de Chambly, par résolution de son conseil, formait son comité culturel municipal. Elle lui confiait le mandat de proposer des orientations pour la rédaction d'une politique culturelle municipale. Pendant 16 mois, le Comité culturel s'est réuni mensuellement pour travailler aux orientations de la politique. D'autres processus pour une consultation complète du milieu culturel ont également été mis sur pied, soit la formation de sous-comités pour les arts visuels, les arts de la scène, la littérature et la bibliothèque, le patrimoine et l'histoire ainsi que les partenariats inter-municipaux, impliquant également les intervenants de l'urbanisme, de Parcs Canada, de la fabrique, des milieux scolaire, touristique, politique, des affaires, etc. Un colloque intitulé « Chambly, un bassin de culture! » a également été réalisé à mi-chemin de la démarche, ainsi qu'une consultation publique à la veille du dépôt de la politique culturelle au Conseil de ville.



Dans l'histoire d'une ville, les individus peuvent jouer un rôle important. Depuis quelques années déjà, la synergie du milieu culturel a fait émerger la convergence des pratiques culturelles du territoire mais également des différents besoins. La Ville de Chambly a donc choisi de répondre à la demande du milieu et de se donner les moyens de soutenir et de développer sa vie culturelle.

Les nombreux bénévoles ayant participé à cette démarche sont également les acteurs qui ont écrit cette page de l'histoire. Leur dynamisme, leur rigueur et leur engagement sont garants du contenu de cette politique culturelle. La Ville de Chambly souligne le travail de ces généreuses personnes, qui ont bien voulu donner de leur temps et offrir leur expertise pour un développement culturel rassembleur et durable.

C'est donc avec la fierté que procure le travail accompli que la Ville de Chambly offre à ses citoyens, artistes et intervenants culturels, sa politique culturelle!



Portrait culturel de la Ville de Chambly

Chambly, ville riche d'histoire et de patrimoine, offre à la culture un contexte d'émergence et de développement très fertile. Elle est un des premiers lieux de peuplement au Québec et possède sur son territoire deux lieux historiques nationaux, soit le canal de Chambly et le fort de Chambly, appartenant à Parcs Canada et où se sont écrites plusieurs pages de l'histoire de la Nouvelle-France.

Proportionnellement à la taille de sa population, la ville de Chambly et les nombreux organismes artistiques, culturels et patrimoniaux manifestent une activité culturelle d'une très grande vitalité. Les observateurs extérieurs ne manqueront pas de remarquer le bouillonnement de cette communauté culturelle et artistique. Nul doute que cette effervescence est une des clés du succès de la communauté du bassin de Chambly.

Ce bassin de culture présente un attrait majeur pour de nombreux événements. Le bassin, la rivière Richelieu, les rapides, le canal, avec en arrière plan les monts Saint-Hilaire, Saint-Bruno et Rougemont, procurent à Chambly un paysage exceptionnel, digne d'une animation culturelle inspirée et authentique.

Le bassin culturel de Chambly sera plus que jamais mis en valeur. Fort de ses richesses culturelles et doté d'une politique culturelle et d'un plan d'action adaptés aux besoins du XXI^e siècle, il deviendra, on a toutes les raisons de le croire, de plus en plus un pôle de développement et un havre de qualité de vie pour ses résidents.

Le milieu municipal ne peut passer sous silence l'apport des organismes culturels que la Ville désire reconnaître comme partenaires incontournables.

La Ville de Chambly entend travailler de plus en plus en concertation avec le milieu culturel et en partenariat avec les gens d'affaires et le milieu scolaire, pour un développement culturel durable.



Introduction historique

CHAMBLY, UN BOUILLON DE CULTURES

Chambly a longtemps été une ville frontière à la limite du peuplement. En effet, c'était le dernier village avant les vastes forêts. On passe à Chambly et on s'arrête aux rapides. C'est une étape pour le voyageur et le négociant. Ville auberge, avec ses flux de nouvelles, ses colportages, sa contrebande et ses influences diverses.

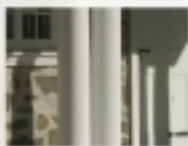
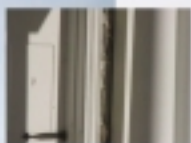
DES CULTURES EN LIAISON

Il est notoire que le Richelieu a vu passer et a retenu sur ses rives des populations amérindiennes. On sait encore peu de choses des cultures autochtones dans la région de Chambly, si ce n'est un nombre important de sites archéologiques repérés. Des recherches exhaustives pourraient un jour nous en apprendre beaucoup sur les établissements amérindiens de notre région avant l'arrivée des Européens.

Puis les Français débarquent. Ils trouvent une région apparemment vide d'habitants. Champlain, en 1609, remonte le Richelieu. Il est possible que d'autres voyageurs, coureurs de bois et trafiquants y aient campé avant l'arrivée des soldats du Carignan-Salières (1665). Jacques de Chambly reçoit en 1672, une concession de terre de chaque côté du bassin. Des colons s'installent, quittent, reviennent; ils défrichent, ils bâtissent, ils prennent racine. Un fort, une église, puis une paroisse s'organise. Terreau francophone, monarchique, catholique et rural, Chambly en Nouvelle-France manifeste une culture de fidélité aux valeurs françaises d'humanisme, de tradition et de bon goût.

Les Américains arrivent. Après de multiples raids militaires tout au long du siècle, suivis de ripostes surprises, les colonies américaines, aidées des troupes écossaises et anglaises, prennent d'assaut la Nouvelle-France. Chambly est occupé dès septembre 1760. À nouveau en 1775 et 1776, les Bostonnais, en voie d'émancipation politique, occupent Chambly, traçant la voie aux réfugiés loyalistes ou britanniques qui émigrent dans la région à partir de 1783. Les Ashby, Lynch, Bell, McCutcheon, Fraser, Wait, Bunker, Doody, Scott, Glen et d'autres bâtissent leur demeure à Chambly. À l'inverse, des gens de Chambly s'installent dans la région du lac Champlain. Ainsi *l'américanité* pénètre à double sens dans les mentalités chamblyennes: individualisme, esprit d'initiative, recherche de la réussite et des profits, idées républicaines d'égalité et diversité des croyances religieuses et des langues.

Les Anglais passent. De 1812 jusqu'à la Confédération, plusieurs régiments anglais, infanterie, cavalerie et artillerie établissent leur campement militaire dans le territoire compris entre la rue des Voltigeurs et le Canal. Plusieurs centaines de manœuvres creusent le canal entre 1831 et 1843. Dans ce sillage, une importante immigration étrangère, surtout des Anglais et des Irlandais, prend racine à Chambly. La *Britannia rule* importe ses institutions démocratiques, ses produits, ses manufactures et ses valeurs d'efficacité et de libre entreprise. C'est la modernité industrielle, où les riches seigneurs Christie, Hatt et Yule rivalisent avec les entrepreneurs Andres, Willett et Bennett.



LE FRACTIONNEMENT CULTUREL DE CHAMBLY

Le camp militaire, où on a vu jusqu'à 6 000 soldats, crée une zone tampon entre les deux villages. Apparaît alors au XIX^{ème} une fracture dans le tissu urbain. Le Canton abrite des gens de métier et des artisans; les locataires et les domestiques côtoient des négociants et des seigneurs. Le village Saint-Joseph regroupe autour de l'église des professionnels, des marchands, des rentiers et les institutions d'enseignement. Le canton a des accents souvent anglophones (20%). Le village est majoritairement francophone (90%).



Déjà deux solitudes? Pas vraiment. Il semble que les cultures se compénètrent. Ainsi le notaire Laroque, bien que patriote, rédige des actes dans les deux langues. Le docteur Glen a pignon sur la rue Martel, mais le docteur Lafontaine habite au Canton. Le collège Saint-Pierre reçoit des étudiants anglophones. Les promoteurs de l'église anglicane sont anglophones, mais les maçons et charpentiers sont francophones. De Salaberry a été formé en Angleterre, mais les Lynch s'assimilent aux francophones. Les agriculteurs trouvent leur profit chez les militaires; les marchands et aubergistes trouvent leur compte chez les voyageurs et les habitants. Ainsi l'église Saint-Stephen, d'une architecture d'inspiration québécoise, est d'une coloration toute britannique à l'intérieur.



Vers 1831, les 4000 résidents de Chambly, habitants des rangs ou rentiers de village, constituent deux mondes et deux modes de vie. La ruralité et l'urbanité se côtoient. Deux cultures, qui commandent des pratiques diverses. Les vastes espaces versus la densité.

L'isolement dans la nature versus la proximité des lieux de rencontre. Les rythmes des saisons étant différents, les valeurs de propriété, de travail et le sens du temps ne sont-ils pas distincts?

Ainsi les villages vont se « municipaliser » dès 1845. Chambly Canton, enfermé dans les limites du canal, où préside l'église Saint-Stephen, est mené par les leaders anglophones surtout; ce village d'artisans et de journaliers alimente en main-d'œuvre un important complexe industriel qui voisine les demeures cossues des patrons qu'on voit rarement. Village industriel avec ses petites journées de prolétaire, ses chômeurs et ses locataires, où le père de famille, dépendant, doit sortir pour gagner son pain. Main-d'œuvre mobile. Petits salaires et emplois précaires. Monde de l'éphémère et du changement. Là, le labeur du tisserand est au service de l'autre. On rencontre les Vigeant, les Draper, les Harbec, les Mailhot, les Hickey, les Laguë...



La municipalité de Chambly Bassin verra le jour sous le signe de l'urbanisation, et voudra offrir à ses citoyens des services de proximité : boutiques, lieux de culte, écoles, commerces. Là, rentiers et professionnels, notables et bourgeois, émergés du monde agricole, étirent leur vie sur un petit emplacement mitoyen. Ils s'occupent à leur bureau, leur étal ou à ne rien faire. Convivialité. Ils flânent au magasin général. Ils aiment recevoir, causer, se faire voir. D'autres besognent dans des emplois de service : charpentiers, cordonniers, boulangers, aubergistes, forgerons, charretiers... Culture du service et de l'attente. Ici, la tradition du métier est fièrement transmise. Ce sont les Boileau, les Demers, les Ménard, les Proteau, les Laroque, les Grisé...





En périphérie, les ruraux très nombreux avaient constitué les paroisses de Saint-Mathias et de Saint-Joseph-de-Chambly en 1739, de Saint-Basile-le-Grand en 1870 et la municipalité de Carignan en 1965. Dans ce cadre rural, milieu de travail et milieu de vie se confondent. Toute la nombreuse maisonnée, hommes, femmes et enfants, s'occupe sur un vaste espace entretenant un patrimoine reçu de l'ancêtre et qu'on veut transmettre. La régularité des relevailles et des travaux impose un rythme de vie fait d'hivers tranquilles et de dimanches chômés. Une vie dépendante des saisons et des bienfaits de la Providence... Le *credo du paysan* se développe ici dans une culture où les fruits sont reçus comme le don qui tombe d'en haut. Espace de la durée et de la patience. Les Lareau, les Bigonnesse, les Perrault, les Scheffer, les Darche, les Robert, les Bisaillon...

L'EFFERVESCENCE CULTURELLE

Dans le microcosme de Chambly, plus diversifié qu'il n'y paraît, vont émerger des monuments culturels. Ainsi les siècles ont laissé des œuvres bâties exceptionnelles : églises, institutions, œuvres d'art. Qu'on pense seulement au magnifique ensemble que constituent l'enclos et l'église de Saint-Mathias, les superbes manoirs et maisons aux styles divers. Chacun constitue une originalité culturelle dont la perte serait irréversible : l'église Saint-Stephen (1820) classée en 1966, la maison Whitehead (1815) classée en 1985, l'élégant manoir de Salaberry (1815), l'imposante maison Dion et toutes les autres d'inspiration victorienne ou canadienne, la jolie rue de village qu'est la rue Saint-Pierre et l'ensemble petit bourgeois qu'offre la rue Langevin, les sculptures de Hébert, les cinq cimetières historiques...

Le fort français (1711), le canal (1843), autrefois des utilités militaires et commerciales, sont devenus musées. Ces richesses patrimoniales prises en charge et protégées par des organismes, et dont la promotion est assumée, constituent la carte d'affaires de Chambly, l'élément promotionnel par excellence.

Le milieu naturel, la rivière, le bassin, les rapides, les parcs urbains qui les entourent distillent à Chambly une ambiance où ne peuvent rivaliser des villes ordinaires de banlieue. Un charme, un souffle, une âme émergent de ces sites naturels. La nature généreuse invite au rêve, à la beauté. Ainsi les poètes et créateurs, les peintres, les musiciens et même les cinéastes trouvent à Chambly des lieux d'inspiration. Ils jouent de la beauté, ils composent l'élégance et la grâce, ils créent l'harmonie et le sublime dans les décors de lilas et d'eau, comme si la création inachevée trouvait sa complétude sur le chevalet, sous la plume et dans la lyre.

Quantité d'artistes et de personnages importants qu'il est impossible de dénombrer ont œuvré et même habité à Chambly: un grand bâtisseur d'institutions éducatives, le curé Mignault (1784-1868), Emma Lajeunesse (Mme Albani, 1847-1930), issue d'une famille de musiciens et de chanteurs de Chambly, soprano qui a poli son art aux influences américaines, italiennes et anglaises, de grands ténors (Bisson à Chambly, Ouellet à Richelieu), des musiciens réputés, tel Alain Trudel, renommé depuis le Japon et l'Europe. Du peintre Maurice Cullen au foisonnement des artistes contemporains, de Guillaume Narcisse Ducharme, Joseph-Octave Dion (1836-1916) à la créatrice Gaby Bernier, l'artisan Claude Huot, on ne peut les nommer tous.

Bref, dans le bassin de fermentation culturelle de Chambly, l'histoire, les arts, le patrimoine, les lettres et l'environnement ont réalisé une alchimie organique particulière.

Paul-Henri Hudon



Mission municipale en matière culturelle

À l'image de son site naturel, la Ville souhaite s'identifier en tant que « Chambly, un bassin de culture! » La mission civique d'une ville lui prescrit ses responsabilités et ses interventions en matière culturelle. Héritière d'une importante richesse tant historique et patrimoniale qu'artistique, la Ville de Chambly, par le biais de ses artistes, de ses créateurs et de ses organismes culturels, met tout en place pour que cette richesse bénéficie à l'ensemble de ses citoyens et de ses intervenants et qu'elle contribue au rayonnement de notre vitalité culturelle !

La Ville de Chambly se reconnaît les responsabilités suivantes :

- La Ville s'engage à créer un milieu propice au développement et à l'épanouissement d'une vie artistique et culturelle de qualité, en soutenant les artistes, les auteurs, les créateurs et les organismes du milieu et en encourageant les activités économiques culturelles.
- La Ville s'engage à préserver le patrimoine naturel et bâti, à promouvoir l'histoire locale et à valoriser l'esthétisme, le paysage et la vocation des lieux historiques qui contribuent à l'affirmation de l'identité culturelle de Chambly.
- La Ville s'engage à favoriser l'accessibilité à l'art pour tous les citoyens, afin qu'ils puissent s'y initier et ainsi participer à l'essor de la vie culturelle. La Ville reconnaît que la culture contribue au développement social et économique de la communauté chamblyenne et à la qualité de vie de ses citoyens.
- La Ville de Chambly s'engage à assumer son leadership régional dans le développement et la diffusion de la culture par le rayonnement de son originalité culturelle.





Valeurs municipales en matière culturelle

Les valeurs promues par la Ville de Chambly lui servent de référence et façonnent son intervention dans le domaine des arts et de la culture. La présente politique s'inspire de principes et d'idéaux qui orientent le développement culturel municipal.

La Ville de Chambly reconnaît comme valeurs fondamentales :

- Le respect et le maintien de ses acquis culturels et patrimoniaux.
- La reconnaissance et le soutien au travail des artistes, des créateurs et des organismes culturels.
- L'ouverture aux arts et la transmission de connaissances culturelles accessibles à la population, particulièrement aux personnes qui veulent s'y initier, et cela dans un respect inconditionnel des différences et des classes sociales.
- La volonté de rendre accessibles à tous les citoyens les activités et les services culturels offerts par la municipalité ou ses organismes, respectant ainsi le droit à la culture.



- Le développement de la culture comme élément rassembleur de la communauté, favorisant l'intégration des artistes et la liberté de création et d'expression.
- La volonté de poursuivre la concertation des différents acteurs culturels du milieu et la consultation auprès des citoyens en matière culturelle, tout cela dans un souci de démocratie.



*P*rinzipes d'intervention municipale en matière culturelle



Les principes d'intervention encadrent les prises de décisions et les interventions de tous les responsables et intervenants culturels de l'administration municipale. Ces principes éclairent les orientations, les objectifs poursuivis ainsi que les interventions que la Ville de Chambly désire mettre de l'avant. Elle pourra ainsi protéger ses acquis et assurer un développement culturel durable.

La Ville de Chambly préconise les principes d'intervention suivants :


- Créer une dynamique propice à la mise en œuvre de la politique culturelle à l'intérieur de l'appareil administratif municipal, notamment en assurant un équilibre et une équité dans l'attribution des ressources humaines, techniques et financières entre les différents secteurs de services municipaux et d'intervention qui composent la réalité municipale.
- Se donner comme responsabilité première l'aménagement de lieux propices aux activités artistiques et culturelles et offrir des conditions matérielles et organisationnelles favorables au développement culturel local.
- Assurer la pérennité du patrimoine naturel et bâti, partie intégrante de notre « paysage culturel ».
- Préserver les acquis culturels de Chambly.
- Être catalyseur de développement culturel en maximisant les liens entre les intervenants, en sollicitant la participation active des milieux et en favorisant la concertation et le partenariat.
- Susciter la participation des villes voisines et des autres partenaires du milieu, pour soutenir le développement économique culturel local et régional.
- Garder un esprit « chamblyen » aux différentes fêtes, festivals ou événements populaires et communautaires. Affirmer cette identité chamblyenne pour développer un sentiment d'appartenance et de fierté, en rendant les activités culturelles accessibles, et de façon privilégiée, aux citoyens de Chambly.





Fonctions privilégiiées

- Accessibilité aux arts et à la culture
- Éducation et initiation
- Animation
- Reconnaissance et soutien à la création et aux organismes culturels
- Concertation et partenariats
- Gestion
- Promotion
- Diffusion
- Recherche, conservation et mise en valeur



Domaines privilégiés

- Les arts de la scène, comprenant le théâtre, la musique et la danse
- Les arts visuels et les métiers d'art
- La littérature et la bibliothèque
- Le patrimoine et l'histoire

Accessibilité aux arts et à la culture



Pour la Ville de Chambly, *l'accessibilité* aux arts et à la culture signifie mettre à la disposition des citoyens, des artistes et des organismes culturels une programmation d'activités s'adressant à toutes les catégories d'âge, en s'assurant de la proximité des lieux de production et de diffusion pour les artistes, les organismes culturels et les citoyens.

Le terme accessibilité fait également référence à des activités économiquement abordables pour les citoyens. La Bibliothèque municipale de Chambly témoigne déjà de cette ouverture sur la communauté, de même que les concerts de la saison estivale qui, depuis une dizaine d'années, offrent à la population des concerts de musique en plein air de qualité et à prix modique.

ORIENTATIONS

Assumer la responsabilité d'offrir aux citoyens l'accès aux arts et à la culture.

Faciliter et accroître les liens entre les artistes, les créateurs et la population.

Se donner pour principe que la bibliothèque soit pour tous, une ouverture sur le monde ainsi qu'un lieu démocratique rendant tangible le droit fondamental à la culture et à l'information tel que le stipule l'UNESCO. En ce sens, la Ville de Chambly doit considérer la bibliothèque comme un lieu privilégié d'information communautaire.

Mettre sur pied un lieu de diffusion pour les organismes culturels, les artistes et les créateurs reconnus par une politique de reconnaissance et de soutien. Ce lieu de diffusion doit favoriser une programmation culturelle accessible aux citoyens. À ce chapitre, un lien particulier avec les écoles pourrait se développer.

OBJECTIFS

Offrir à ses citoyens l'accès gratuit à la bibliothèque, dans un souci d'accessibilité et de droit à la culture.


Accroître la promotion des services qu'offre la bibliothèque auprès des organismes communautaires.

S'assurer que le futur lieu de diffusion sera accessible aux organismes, artistes et créateurs.






Éducation et initiation




Pour la Ville de Chambly, l'éducation signifie également de sensibiliser les citoyens aux arts et à la culture. La Ville se reconnaît une responsabilité particulière en termes d'initiation aux arts et à la culture, puisqu'elle favorise le partage de connaissances et d'expériences ainsi qu'un sentiment d'identité et d'appartenance.



En partenariat avec les milieux culturels et éducatifs, la Ville de Chambly souhaite mettre à la disposition des citoyens de tous âges les facilités nécessaires pour qu'ils puissent s'initier aux différentes pratiques culturelles. Par exemple, elle encourage des organismes qui contribuent à l'éducation des jeunes à différentes disciplines artistiques.

ORIENTATIONS




Sensibiliser les citoyens aux activités artistiques et culturelles et encourager leur participation.

Favoriser les échanges entre les artistes et les citoyens.


Encourager et soutenir les organismes qui offrent des cours d'initiation et porter une attention particulière à ne pas doubler ou concurrencer les services offerts par les organismes privés.

OBJECTIFS



Participer à la sensibilisation et à l'initiation des citoyens afin d'accentuer le développement des amateurs d'art et de culture de tous âges.

Accroître la sensibilisation aux arts et à la culture auprès des jeunes et solliciter leur participation aux manifestations reliées à la culture et à la qualité de la langue française.



Encourager la formation et la diffusion de l'histoire locale dans les écoles et conscientiser les jeunes et les citoyens en général à la protection du patrimoine.





Animation

Pour la Ville de Chambly, l'*animation* signifie dynamiser la vie culturelle chamblyenne tant auprès des citoyens de tous âges que des touristes. Que ce soit par la figuration de personnages historiques ou par différents ateliers culturels, l'animation contribue à l'éducation à la culture et à sa mise en valeur.



ORIENTATIONS

Mettre en valeur les personnages qui ont marqué l'histoire chamblyenne par des programmes d'animation.

Faire de la bibliothèque un lieu d'animation culturelle, lui fournir les ressources nécessaires, comme par exemple des ressources humaines, un budget pour l'animation spécialisée, des cachets, etc.

OBJECTIFS

Faire connaître la Ville de Chambly et son histoire à ses citoyens en animant des rues et des quartiers, en organisant des visites guidées, etc.



Développer l'animation culturelle dans la bibliothèque ainsi que les activités reliées au livre, par exemple le programme « Une naissance un livre », différents concours, des conférences, etc.



Attirer de nouvelles clientèles en offrant des activités d'animation adaptées pour les gens ne fréquentant pas la bibliothèque de façon spontanée, afin de les inciter à venir à la bibliothèque et à profiter de ses services.





*R*econnaissance et soutien à la création et aux organismes culturels

Pour la Ville de Chambly, la *reconnaissance* se concrétise par un *soutien* financier, technique et professionnel aux organismes culturels qu'elle reconnaît comme étant indispensables au développement des arts, de la culture, de l'histoire et du patrimoine dans la Ville.

La Ville de Chambly reconnaît la valeur et la compétence de ses artistes et de ses créateurs. Elle compte mettre en place les mécanismes nécessaires à leur épanouissement.

ORIENTATIONS

Considérer les artistes professionnels et les regroupements d'artistes professionnels selon les critères correspondant à la loi 78 sur le statut de l'artiste.

Reconnaître sa valeur patrimoniale et historique unique (son canal, son fort, etc.) et s'affirmer comme une ville d'arts et de patrimoine.

Soutenir le développement culturel et les forces vives du milieu contribuant à donner une identité culturelle à la municipalité.

OBJECTIFS

Assurer la pérennité de la politique culturelle et son soutien au développement de l'histoire et du patrimoine, des arts de la scène, des arts visuels, de la littérature et de la bibliothèque.

Mettre sur pied une politique de reconnaissance et de soutien des organismes culturels, des artistes et des créateurs.

Reconnaître la compétence des artistes du bassin de Chambly, les soutenir dans leur création, animer et mettre en valeur leur travail et encourager la reconnaissance par leurs pairs.

Reconnaître et soutenir les organismes de notre territoire œuvrant pour la recherche, la promotion et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine.



Concertation et partenariat

Pour la ville de Chambly, *la concertation et le partenariat* signifient harmoniser les interventions culturelles sur son territoire par une mise en place constante de ressources et de mécanismes de communication, par la coordination de ces ressources et par la complémentarité des secteurs d'activités.



Par exemple, la Ville de Chambly a favorisé la concertation et le partenariat par la création d'un Comité culturel et de sous-comités de travail en arts visuels, en littérature et bibliothèque, en patrimoine et histoire, en arts de la scène ainsi qu'un comité de partenariat. La Ville compte également contribuer à l'implantation d'un réseau de partenaires des milieux touristiques, scolaires, des affaires et des villes avoisinantes.



ORIENTATIONS

Favoriser la communication et la concertation entre la municipalité, les organismes et les artistes au profit du développement des arts et de la culture.

Développer des liens de partenariat étroits avec les secteurs du tourisme, des affaires et du milieu scolaire.

Inviter les autres villes autour du bassin à répondre à des besoins et à participer à des projets culturels communs.

OBJECTIFS

Accroître la concertation entre les organismes existants et engendrer une plus grande synergie entre les projets, les activités, la promotion, etc.

Susciter l'établissement d'un réseau entre les organismes culturels et les gens d'affaires.

Articuler un plan de développement culturel en lien avec l'activité touristique de la Ville.



Gestion



Par sa fonction *gestion*, la Ville de Chambly encadre de façon directe l'intervention spécifiquement culturelle de son service municipal des loisirs et de la culture. Cette fonction instrumentale s'associe aux autres fonctions culturelles et permet de les rendre opérationnelles. Elle guide la régie interne du service aux citoyens et aux organismes en matière de culture et prévoit les moyens d'atteindre les objectifs visés à travers tout l'appareil municipal.



ORIENTATIONS

Mettre en place, au niveau de l'appareil municipal, les ressources nécessaires pour répondre à un développement durable de la culture.



OBJECTIFS

Accorder, de façon récurrente, à la culture un pourcentage du budget municipal équivalant à la moyenne québécoise des villes de même taille et possédant une politique culturelle. Ce pourcentage sera affecté à des services et des activités culturelles et patrimoniales.

Doter la Ville de Chambly de ressources humaines suffisantes pour combler les besoins de gestion, de coordination, de concertation et de soutien reliés à la culture.

Dresser un plan d'actions stratégiques pour la bibliothèque. Augmenter les budgets de la bibliothèque, consolider le rythme de développement de celle-ci et s'assurer que le budget de l'animation du livre se développe de façon spécifique.





Pour la Ville de Chambly, la fonction *promotion* fait référence à la visibilité et au rayonnement des artistes et des organismes culturels du territoire, de leur travail, de leurs œuvres et de l'ensemble des activités et des événements culturels. Par la promotion de ses richesses culturelles et patrimoniales, la Ville de Chambly compte affirmer son identité en tant que « bassin de culture ».

Par exemple, la bibliothèque est déjà un endroit où on expose et conserve les collections permanentes d'œuvres d'art de la Ville et de la FAC, ainsi qu'une vitrine mettant en valeur ses auteurs contemporains.

ORIENTATIONS

Assumer l'identité culturelle de Chambly en tant que « bassin de culture » et affirmer son leadership au plan régional pour l'épanouissement des arts et de la culture ainsi que la mise en valeur des richesses patrimoniales.

Préserver les acquis, promouvoir et participer au développement des activités culturelles et des organismes qui contribuent à la vitalité culturelle de Chambly.

Favoriser le rayonnement du travail des artistes et des organismes culturels.

OBJECTIFS

Assurer la promotion et la diffusion de la spécificité de l'histoire de Chambly.

Multiplier les outils pour faire connaître les artistes locaux et faire la promotion de l'ensemble des organismes et activités culturels disponibles sur son territoire.

Encourager la bibliothèque à promouvoir l'ensemble des domaines culturels.

Contribuer à la promotion de la qualité du français sur son territoire et amorcer des actions en ce sens.





Diffusion

Par *diffusion*, la Ville de Chambly fait référence à l'exposition d'œuvres artistiques et à la présentation d'événements culturels sur son territoire. Elle reconnaît entre autres le travail des organismes qui, par des événements comme le symposium Artistes sur le champ et les Concerts Larico, contribue à diffuser le talent des artistes et des jeunes de la relève régionale.

ORIENTATIONS

Faciliter la diffusion des œuvres des artistes locaux.

Rendre accessibles aux citoyens, aux organismes culturels et aux artistes des équipements adéquats afin d'encourager la production et la diffusion des arts, de l'histoire et du patrimoine.



OBJECTIFS

Soutenir les projets de diffusion et d'éducation culturelle et artistique pour accentuer la sensibilisation des citoyens.

Conserver et accroître la mise en place des structures de diffusion, d'interprétation et d'animation de l'histoire et du patrimoine.

Privilégier la diffusion des œuvres ou des productions d'artistes locaux de toutes les disciplines.





Recherche, conservation et mise en valeur



Pour la Ville de Chambly, la *recherche* signifie contribuer à l'avancement des connaissances à propos de son riche passé historique. Par *conservation*, la Ville de Chambly porte une attention particulière à la pérennité de son patrimoine naturel et bâti. Riche de ses artistes, de ses organismes et de son bouillonnement culturel, la Ville de Chambly souhaite valoriser ce milieu culturel unique et ses sites patrimoniaux et historiques particuliers.

La Ville de Chambly souligne l'excellent travail des interprètes de l'histoire locale, qui contribuent à la *mise en valeur* du territoire patrimonial. Elle souligne également le travail constant de recherche historique et les nombreux efforts de revitalisation réalisés au cours des dernières années.

ORIENTATIONS

Encourager et diffuser la recherche pouvant enrichir la connaissance de l'histoire et du patrimoine chamblyen.

Préserver l'authenticité des sites patrimoniaux et naturels et mettre en valeur le paysage culturel et naturel de la ville.

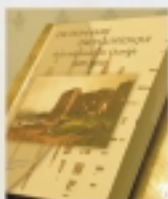
Rendre actif le patrimoine naturel, bâti, vivant, religieux, industriel, archéologique, archivistique et culturel, l'actualiser, le dynamiser et le mettre en valeur, dans l'optique d'un développement culturel durable.

Porter une attention particulière à la réutilisation d'équipements du patrimoine religieux et industriel à des fins culturelles et soutenir les projets qui en découlent.

OBJECTIFS

Favoriser la recherche et soutenir sa diffusion particulièrement dans les domaines historiques et patrimoniaux.

Prendre position quant à son pouvoir de désigner des sites du patrimoine dans la ville et, prioritairement, dans le « Vieux Chambly ».



Encourager la mise en valeur du patrimoine industriel local, en collaboration avec les gens d'affaires et des industries.

Réviser et améliorer la réglementation d'urbanisme, de zonage et d'architecture en prenant en compte les lois et les chartes existantes.



Équipements et lieux culturels nécessaires



La Ville de Chambly s'engage à investir dans le développement d'infrastructures culturelles et à faciliter l'accessibilité à des équipements et à des espaces culturels polyvalents. Pour l'instant, il y a un manque d'espace, de locaux et d'une salle pouvant contenir 50 personnes et plus. Des équipements publics culturels devraient être accessibles également aux organismes privés et à leur clientèle. Les locaux devraient être disponibles à prix réduits ou même gratuitement aux organismes culturels reconnus.

Il est proposé que la Ville de Chambly étudie la possibilité de recycler des bâtiments déjà existants avant d'en construire de nouveaux.

Par exemple, l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie pourrait être utilisée à des fins culturelles. La Ville pourrait étudier la possibilité d'y localiser la bibliothèque et un centre d'archives en permettant aux organismes culturels d'occuper le manoir Howard. Le complexe formé par l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie, le manoir Howard, le site extérieur et le stationnement est d'un intérêt certain pour la Ville.



Tous sont d'accord pour affirmer que la bibliothèque municipale de Chambly est trop petite. Il faudra songer, dans un éventuel projet d'infrastructure, d'y relocaliser la bibliothèque. Dans cette perspective, l'édifice qu'occupe actuellement la bibliothèque pourrait être recyclé en lieu d'exposition avec des ateliers d'artistes ou des bureaux d'organismes culturels au deuxième étage.

La Société d'histoire de la seigneurie de Chambly (SHSC) estime qu'elle aurait le potentiel de recevoir la reconnaissance des archives nationales du Québec (ANQ) pour la création d'un centre d'archives. La Ville, pour appuyer la démarche de la SHSC, envisagera la possibilité de mettre à leur disposition, à l'intérieur d'une éventuelle nouvelle bibliothèque, l'espace nécessaire selon les normes des ANQ. Il serait souhaitable également d'envisager la possibilité de mettre sur pied un centre d'interprétation de l'histoire locale.





En somme, plusieurs choix se présentent pour des équipements culturels dans la Ville. La principale demande exprimée par le milieu culturel concerne une Maison de la culture qui serait aménagée pour différentes activités culturelles.



Le concept de cette maison de la culture entrevoit un équipement polyvalent, réunissant une salle de spectacle à géométrie variable, une salle d'exposition, une salle de répétition, un hall d'entrée et un local de danse.

Il faut songer à une petite salle accessible et non à une trop grande salle. Il faut faire en sorte que cette salle soit disponible pour les gens de Chambly et accessible aux organismes culturels.

La programmation devrait être élaborée en donnant la priorité aux productions locales professionnelles et amateurs, ainsi qu'aux spectacles bénéfiques pour les organismes. Puis, la programmation pourrait être comblée par des spectacles venant de l'extérieur.



Il s'agit donc d'une salle d'un maximum de 500 places, aménageable selon les besoins pour 200 personnes dans le cas de plus petites productions.

Il est proposé, en terminant, d'entreprendre des démarches afin de rendre disponible et accessible une infrastructure champêtre d'exposition estivale et d'animation en arts visuels, métiers d'art, concerts de musique, conteurs d'histoires et de légendes, etc., à proximité du fort de Chambly, à la manière d'une « rue du trésor ». Il est aussi suggéré d'ouvrir les portes de la Mairie pour des expositions ou autres activités culturelles exceptionnelles.



Conclusion



La Ville de Chambly a voulu prendre le temps de saisir sa propre réalité culturelle pour mieux en comprendre, apprécier et encourager son rayonnement.

Elle est donc très heureuse d'avoir initié et soutenu ce processus démocratique qui n'aurait pu prendre forme sans la participation des intervenants culturels et des citoyens du bassin de Chambly, qui ont su communiquer leur passion pour les arts et la culture, mais également, leur attachement identitaire au territoire du bassin de Chambly.

Par cette démarche, plusieurs personnes dans la ville et dans les environs ont pris conscience de la profondeur du mouvement culturel qui anime le territoire.

Le Conseil de ville et les dirigeants municipaux s'engagent donc à mettre en place les mécanismes nécessaires à la réalisation du plan d'action qui découle de cette politique culturelle. La Ville de Chambly compte ainsi soutenir et encourager l'épanouissement de ses richesses artistiques et culturelles.



Il est plus que jamais pertinent de qualifier Chambly de « bassin de culture »!



Remerciements

Le Conseil de ville de Chambly tient tout d'abord à remercier sincèrement toutes les personnes engagées, de près ou de loin, dans la démarche d'élaboration de cette politique culturelle. Un merci particulier aux membres du Comité culturel, aux membres de chacun des sous-comités ainsi qu'aux participants du colloque et de la consultation publique.

Merci tout particulièrement à monsieur Pierre Bourbonnais, maire de Chambly, qui a démontré tout au cours de l'exercice une ouverture manifeste aux besoins toujours grandissants du milieu ouellet, à monsieur Jean-Paul Grégoire et madame Cécile Ouellet, porteurs du projet culturel au Conseil municipal, à messieurs Pierre-Yves Blanchard, André Cholette et Christian Cléroux, qui ont suivi de près l'évolution du dossier, ainsi qu'à monsieur Jean-Yves Bastarache du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Des remerciements s'adressent également à tous les membres du Comité culturel: Dominique Beauregard, Yvon Bergeron, Louise Chevrier, Florent Comtois, Michel Filteau, Denise Grégoire, Bernice Hamel, Paul-Henri Hudon, Carole Mainville-Bériault, Sophie Martel, Sylvie T.-Michon et Diane Tessier.

Merci à tous ceux qui ont initié le mouvement en faveur d'une politique culturelle à Chambly et qui ont contribué à l'aboutissement de la démarche, particulièrement à la Fondation pour les arts et la culture du bassin de Chambly (FAC) pour l'organisation de ses forums et à madame Sylvie Brousseau, à monsieur Éric Cloutier et madame Carole Pronovost du Journal de Chambly et à madame Louise Beaudoin, députée de la circonscription de Chambly et ministre d'État aux Relations internationales.

Enfin, merci à vous tous, ambassadeurs de la culture!



1



2



3



4



6



5



7



8



9

*« Dans les terres grasses et riches
de Chambly, la forêt n'existe plus.
C'est tout culture et jolies maisons ;
les routes sont parfaites et
bordées d'arbres d'ornement.
Dès l'arrivée on se réjouit d'y être ;
on se quitte avec regret
parce que le séjour intensifie
notre attachement à ce lieu
sans pareil dans la région
des cantons de l'est ou encore
des environs de Montréal. »*

*(Benjamin Sulte, Gérard Malchelosse,
Le Fort de Chambly.)*

